

certifié conforme

DocuSigned by:

B9D68830225A435...

SAS GENEDIS

10-12 avenue Général de Gaulle
92230 GENNEVILLIERS

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

2023



AUDIT CONSEIL COMPTABILITE

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables Région Paris Ile-de-France

91000 EVRY COURCOURONNES

Tél. 01 69 12 27 27

Fax. 01 69 21 48 25

acc-experts.fr

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	1
1. Comptes annuels	
Compte de résultat	2
Compte de résultat (suite)	3
Compte de résultat détaillé	4
Soldes intermédiaires de gestion	10
Bilan actif	11
Bilan passif	12
Bilan détaillé	13
2. Annexe	
Règles et méthodes comptables	19
Notes sur le bilan	22
Notes sur le compte de résultat	29
Autres informations	31
3. Liasse fiscale	34



Attestation d'Expert Comptable

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de la société
SAS GENEDIS
Pour l'exercice du 01 octobre 2022 au 30 septembre 2023

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 32 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	8 868 679
Chiffre d'affaires	33 283 910
Résultat net comptable (Perte)	-320 499

Fait à Evry
Le 15/01/2024

Christian PAGEAUT

Expert-Comptable



Compte de résultat

	30/09/2023	30/09/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	32 552 113	31 287 522	1 264 591	4,04
Production vendue (biens)	9 912	40 678	-30 766	-75,63
Production vendue (services)	721 886	635 752	86 134	13,55
Chiffre d'affaires net	33 283 910	31 963 951	1 319 959	4,13
<i>Dont à l'exportation</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	6 000		6 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), tra	110 449	115 963	-5 514	-4,75
Autres produits	6 304	8 180	-1 875	-22,93
Total I	33 406 664	32 088 094	1 318 569	4,11
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	27 250 129	26 478 333	771 796	2,91
Variations de stock	49 010	-155 455	204 465	-131,53
Achats de matières premières et autres approvi	16 777	23 982	-7 205	-30,04
Variations de stock	902	-759	1 662	-218,81
Autres achats et charges externes (a)	4 170 710	4 088 480	82 230	2,01
Impôts, taxes et versements assimilés	445 465	455 387	-9 922	-2,18
Salaires et traitements	1 235 804	1 268 352	-32 549	-2,57
Charges sociales	422 558	419 933	2 626	0,63
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations : dotations aux amortisse	54 278	66 614	-12 336	-18,52
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciatio				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciation	27 271	78 385	-51 114	-65,21
- Pour risques et charges : dotations aux provisi				
Autres charges	2 150	4 386	-2 237	-50,99
Total II	33 675 055	32 727 637	947 417	2,89
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-268 391	-639 543	371 152	-58,03
Quotes-parts de résultat sur opérations faite				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers				
De participation (3)	80 388	27 529	52 858	192,01
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	137	210	-73	-34,87
Reprises sur provisions et dépréciations et tran				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièr				
Total V	80 525	27 740	52 785	190,29
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio				
Intérêts et charges assimilées (4)	161 506	5 722	155 784	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobiliè				
Total VI	161 506	5 722	155 784	NS
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-80 981	22 018	-102 999	-467,80
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III)	-349 372	-617 526	268 154	-43,42

Compte de résultat (suite)

	30/09/2023	30/09/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	129 285	117 857
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	12 770	160 558
Total produits exceptionnels (VII)	142 055	278 415
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	14 273	33 386
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	177 375	79 760
Total charges exceptionnelles (VIII)	191 648	113 145
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-49 594	165 269
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-78 467	-102 984
Total des produits (I+III+V+VII)	33 629 243	32 394 249
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	33 949 741	32 743 521
BENEFICE OU PERTE	-320 499	-349 272
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	44 418	38 320
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	73 489	73 489		941
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	13 095	13 095		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	811 054	790 371	20 683	26 171
Autres immobilisations corporelles	2 554 390	2 363 113	191 277	189 304
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	50 765		50 765	37 500
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 220 673		1 220 673	1 220 596
Prêts				
Autres immobilisations financières	418 456		418 456	418 456
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 141 922	3 240 068	1 901 854	1 892 969
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 434		2 434	3 336
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 141 213	27 271	2 113 943	2 111 838
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	23 635		23 635	22 582
Autres créances	3 764 601		3 764 601	2 602 560
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 010 671		1 010 671	932 948
Charges constatées d'avance (3)	51 543		51 543	50 786
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 994 097	27 271	6 966 826	5 724 049
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	12 136 019	3 267 339	8 868 679	7 617 018
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	30/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	37 500	37 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 750	3 750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	612	612
Autres réserves	2 966 166	2 966 166
Report à nouveau	-1 259 121	-909 848
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-320 499	-349 272
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 428 409	1 748 907
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	441 660	277 055
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	441 660	277 055
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	948 079	548 989
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 036 083	2 049 370
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	45 077	57 456
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 430 069	2 335 260
Dettes fiscales et sociales	539 302	599 981
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	6 998 611	5 591 056
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 868 679	7 617 018
(1) Dont à plus d'un an (a)		60 280
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 953 533	5 473 320
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	887 613	247 431
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GENEDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 8 868 679 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 320 499 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/01/2024 par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	73 489			73 489
Immobilisations incorporelles	73 489			73 489
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	13 095			13 095
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	805 385	5 670		811 054
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 361 522	17 495		2 379 016
- Matériel de transport	3 000			3 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	145 715	26 658		172 374
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	37 500	13 265		50 765
Immobilisations corporelles	3 366 217	63 087		3 429 304
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	1 220 596	76		1 220 673
- Prêts et autres immobilisations financières	418 456			418 456
Immobilisations financières	1 639 052	76		1 639 128
ACTIF IMMOBILISE	5 078 758	63 164		5 141 922

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	72 548	941		73 489
Immobilisations incorporelles	72 548	941		73 489
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	13 095			13 095
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	779 213	11 158		790 371
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 178 458	35 289		2 213 747
- Matériel de transport	3 000			3 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	139 475	6 891		146 366
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 113 242	53 337		3 166 579
ACTIF IMMOBILISE	3 185 790	54 278		3 240 068



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 258 234 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	418 456		418 456
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	23 635	23 635	
Autres	3 764 601	3 764 601	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	51 543	51 543	
Total	4 258 234	3 839 779	418 456
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Anp frs f.gx	246 911
Frs mses-avoirs non parvenus	10 039
Scapnor coop.rgx a recevoir	25 452
Scapnor coop. natx a recevoir	1 448
Scapnor ristournes a recevoir	405
Galec ristournes a recevoir	530 765
Coopernic - a recevoir	55 480
Scapnor - coopelec ar	114 832
Lucie boni&mali à recevoir	9 028
Aar lucie autres produits à rec	13 667
Bt lec rrr a recevoir	5 000
Scaparf - ristournes a recevoir	14 260
Scaparf coopernic/coopelec ar	20 933
Scaparf frais gestion ar	4 578
Scapmaree excédent gest ar	2 019
Rrr autre centrale a recevoir	3 000
Etat prod. a recevoir	162 357
Produits a recevoir	24 476
Intérêts courus à recevoir	189
Total	1 244 838

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 37 500,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	277 055	164 605			441 660
Total	277 055	164 605			441 660
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		177 375	12 770		



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 953 533 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	887 613	887 613		
- à plus de 1 an à l'origine	60 465	60 465		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 430 069	3 430 069		
Dettes fiscales et sociales	539 302	539 302		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 036 083	2 036 083		
Produits constatés d'avance				
Total	6 953 533	6 953 533		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	241 122			
(**) Dont envers les associés	23 381			



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs-fnp marchandises	177 607
Fourn.fact.non parvenues fg.	257 082
Fournisseurs fnp mses	6 842
Intérêts courus s/emprunt	185
Intérêts courus a payer	25 267
Associés - intérêts courus	4 572
Dettes prov. pour c.p.	118 395
Participation 2017-18	1 119
Dette prov/primes annuelles	45 448
Chrg soc / congés payés	40 156
Chrg soc / prime annuelle	15 420
Taxe apprentissage	793
Taxe formation continue	573
Taxe contribution logemen	9 599
Taxes s/gdes surfaces	59 129
Contribution social solid	16 358
Charges fisc. sur congés	2 521
Charges fisc. sur primes	968
Etat - cfe a payer	25 137
Eat-taxes foncieres a payer	92 447
Etat-taxe s/depenses publicite	1 202
Etat-taxe peche durable	34
Etat- autres taxes a payer	1 337
Total	902 191

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca frais generaux	39 793		
Cca marchandises	11 750		
Total	51 543		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2023
chiffre d'affaires gennevilliers (92)	33 283 910
TOTAL	33 283 910

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
Achats de marchandises	27 250 129	683 715
Achats de matières premières et fournitures	5 117	5 117
Achats d'autres approvisionnements	11 660	
Achats de matériel, équipements et travaux		
Achats non stockés de matières et fournitures	412 762	
TOTAL	27 679 668	688 832

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 12 320 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2011, la société SAS GENEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GENEDIS EXPANSION.

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2011, la société SAS GENEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GENEDIS EXPANSION.

La société mère détient 99,40% du capital. Elle s'est constituée comme seule redevable de l'impôt sur les sociétés, en vue de la détermination d'ensemble du résultat d'ensemble du groupe.

La convention d'intégration fiscale prévoit que les charges d'impôts soient supportées par chacune des sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration. Cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous les déficits antérieurs.

Notes sur le compte de résultat

Les économies d'impôts réalisées par le groupe liées au déficit seront conservées chez la société ayant généré ces économies.

Les économies d'impôts réalisées par le groupe, non liées aux déficits (correctifs, avoirs fiscaux et crédits d'impôts des sociétés déficitaires) sont également conservées chez la société ayant généré ces économies.

L'impôt qui aurait été dû par la SAS GENEDIS en l'absence d'intégration fiscale s'élève à 0 euros (déficit fiscal de 246 148 euros au profit de la mère)

L'impôt effectivement dû par le groupe s'élève à 203 950 euros.



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 64 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	57	
Ouvriers		
Total	64	

Engagements financiers

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution solidaire donnée</i>	2 931 096
Avals et cautions	2 931 096
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	119 586
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du Fonds de Commerce à hauteur du capital restant du et des intérêts courus des emprunts</i>	60 280
Autres engagements donnés	60 280
Total	3 110 962
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Cautions obtenues des parrains (ces sommes représentent le capital restant du des emprunts ainsi que les intérêts)	60 280
Avals et cautions	60 280
Autres engagements reçus	
Total	60 280
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			187 153		187 153
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice					
Amortissements					
Cumul exercices antérieurs			23 733		23 733
Exercice			43 834		43 834
Redevances payées			67 567		67 567
A un an au plus			43 834		43 834
A plus d'un an et cinq ans au plus			75 752		75 752
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			119 586		119 586
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice			43 834		43 834



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 34 459 euros

La convention collective de la société ne prévoit pas d'indemnités de fin de carrière.

La société n'a pas signé un accord particulier.

Les hypothèses sont les suivantes:

- Taux d'actualisation brute : 4.1 %
- Age de départ en retraite: 60 - 67 ans
- 100 % de départ à la retraite volontaire

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

GENEDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de €37.500
Siège Social : 10/12 avenue du Général de Gaulle
92230 GENNEVILLIERS
339 436 693 RCS NANTERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU JEUDI 6 MARS 2025

Par décisions de l'assemblée générale de la Société en date du 6 mars 2025, ont notamment été adoptées les résolutions suivantes :

[.../...]

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'imputer la perte de l'exercice clos au 30 septembre 2023, s'élevant à (€320.499), sur la réserve facultative.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a eu lieu au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée

[.../...]

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration du mandat de Commissaire aux Comptes Titulaire de la Société "CGEC – SERVAL & ASSOCIES" et décide de ne pas le renouveler.

[.../...]

QUATORZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que la Société dépasse à la clôture de l'exercice social clos le 30 septembre 2023 un total de bilan de 4.000.000 euros et un montant hors taxes de chiffre d'affaires de 8.000.000 euros, prend acte que la Société est tenue de désigner un commissaire aux comptes conformément aux articles L.227-9-1 et D.221-5 du Code de commerce.

L'Assemblée Générale décide en conséquence de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes de la Société, ayant pour mission d'auditer les comptes de la Société pour l'exercice clos le 30 septembre 2024, de régulariser la situation et d'établir un rapport sur les comptes et sur les conventions visées par l'article L.227-10 du Code de commerce, conformément aux dispositions de l'article L.820-3-1 du Code de commerce :

- la société COMAUDITEX, société par actions simplifiée au capital social de 52.000 euros, dont le siège social est situé au 9-11 avenue Myron Herrick 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 342 227 626, inscrite auprès de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, laquelle ayant fait connaître par avance qu'elle acceptait ce mandat.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président, avec faculté de substitution, afin de négocier, finaliser et conclure avec le Commissaire aux Comptes de la Société ci-dessus désigné sa lettre de mission aux fins de ce qui précède, et plus généralement tous documents ou actes requis, nécessaires ou relatifs à ce qui précède.

L'Assemblée Générale décide que les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024 feront l'objet de nouvelles décisions des associés dès que le Commissaire aux Comptes aura établi ses rapports.

Cette résolution est adoptée

[.../...]

QUINZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, compte tenu de l'obligation la Société de désigner un commissaire aux comptes conformément aux articles L.227-9-1 et D.221-5 du Code de commerce, de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire de la Société :

- la société COMAUDITEX, société par actions simplifiée au capital social de 52.000 euros, dont le siège social est situé au 9-11 avenue Myron Herrick 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 342 227 626, inscrite auprès de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

pour une durée de six (6) exercices à compter de l'exercice clos le 30 septembre 2025 (inclus), soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera en 2031 sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2030, étant précisé que la société COMAUDITEX a fait connaître par avance qu'elle acceptait ce mandat,

L'Assemblée Générale constate, conformément à l'article L.823-1 du Code de commerce, que le Commissaire aux Comptes Titulaire n'est pas une personne physique ou une société unipersonnelle et que la nomination d'un commissaire aux comptes suppléant n'est en conséquence pas obligatoire.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président, avec faculté de substitution, afin de négocier, finaliser et conclure avec le Commissaire aux Comptes de la Société ci-dessus désigné sa lettre de mission aux fins de ce qui précède, et plus généralement tous documents ou actes requis, nécessaires ou relatifs à ce qui précède.

Cette résolution est adoptée

[.../...]

Extrait certifié conforme à l'original par le Président

DocuSigned by:

B9D68830225A435...

Monsieur Laurent VEGNADUZZO
Président

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30/09/2023

~~~~~

**GENEDIS**

~~~~~

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 37 500 €**

**10/12 avenue du Général de Gaulle
92230 GENNEVILLIERS**

Campus AVISO, Bâtiment B, 15 rue Jean Jaurès, CS 20084, 92807 PUTEAUX CEDEX– Tel : 01.84.20.40.00

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE AU TABLEAU

DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE PARIS, ÎLE DE FRANCE ET DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE VERSAILLES ET DU CENTRE
SA AU CAPITAL DE 223 531 € / RCS NANTERRE 722 016 706 / SIRET 722 016 706 00078 / CODE NAF 6920 Z / N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 69 722 016 706
WWW.SERVAL-ASSOCIES.EU

SAS GENEDIS**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2023**

A l'Assemblée Générale des associés de la SAS GENEDIS

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 septembre 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS GENEDIS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve**Motivation de la réserve**

Nous avons émis un rapport avec réserve en date du 8 septembre 2023 sur les comptes annuels au 30 septembre 2022 en l'absence d'informations dans l'annexe aux comptes annuels portant sur un litige entre les associés au titre d'une aide financière d'un montant de 300 000 € à l'égard de la société EPINAY EXPLOITATION, cette demande ayant été refusée par la Direction.

En raison du contexte et des incertitudes multiples, nous ne sommes pas en mesure, à la date du présent rapport, d'apprécier l'issue de ce litige.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justifications des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire au point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve ».

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

SAS GENEDIS**3**

A l'exception du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur de votre société en date du 19 février 2025.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur

Ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie
- significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction,

- ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Puteaux, le 03 mars 2025

Le Commissaire aux comptes
C.G.E.C.-SERVAL & ASSOCIÉS



Fatoumata NIAKATE

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre



Raymond PETRONI

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	73 489	73 489		941
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	13 095	13 095		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	811 054	790 371	20 683	26 171
Autres immobilisations corporelles	2 554 390	2 363 113	191 277	189 304
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	50 765		50 765	37 500
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 220 673		1 220 673	1 220 596
Prêts				
Autres immobilisations financières	418 456		418 456	418 456
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 141 922	3 240 068	1 901 854	1 892 969
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 434		2 434	3 336
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 141 213	27 271	2 113 943	2 111 838
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	23 635		23 635	22 582
Autres créances	3 764 601		3 764 601	2 602 560
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 010 671		1 010 671	932 948
Charges constatées d'avance (3)	51 543		51 543	50 786
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 994 097	27 271	6 966 826	5 724 049
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	12 136 019	3 267 339	8 868 679	7 617 018
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	37 500	37 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 750	3 750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	612	612
Autres réserves	2 966 166	2 966 166
Report à nouveau	-1 259 121	-909 848
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-320 499	-349 272
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 428 409	1 748 907
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	441 660	277 055
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	441 660	277 055
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	948 079	548 989
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 036 083	2 049 370
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	45 077	57 456
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 430 069	2 335 260
Dettes fiscales et sociales	539 302	599 981
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	6 998 611	5 591 056
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 868 679	7 617 018
(1) Dont à plus d'un an (a)		60 280
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 953 533	5 473 320
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	887 613	247 431
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2023	30/09/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	32 552 113	31 287 522	1 264 591	4,04
Production vendue (biens)	9 912	40 678	-30 766	-75,63
Production vendue (services)	721 886	635 752	86 134	13,55
Chiffre d'affaires net	33 283 910	31 963 951	1 319 959	4,13
<i>Dont à l'exportation</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	6 000		6 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), tra	110 449	115 963	-5 514	-4,75
Autres produits	6 304	8 180	-1 875	-22,93
Total I	33 406 664	32 088 094	1 318 569	4,11
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	27 250 129	26 478 333	771 796	2,91
Variations de stock	49 010	-155 455	204 465	-131,53
Achats de matières premières et autres approvi	16 777	23 982	-7 205	-30,04
Variations de stock	902	-759	1 662	-218,81
Autres achats et charges externes (a)	4 170 710	4 088 480	82 230	2,01
Impôts, taxes et versements assimilés	445 465	455 387	-9 922	-2,18
Salaires et traitements	1 235 804	1 268 352	-32 549	-2,57
Charges sociales	422 558	419 933	2 626	0,63
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations : dotations aux amortisse	54 278	66 614	-12 336	-18,52
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciatio				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciation	27 271	78 385	-51 114	-65,21
- Pour risques et charges : dotations aux provisi				
Autres charges	2 150	4 386	-2 237	-50,99
Total II	33 675 055	32 727 637	947 417	2,89
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-268 391	-639 543	371 152	-58,03
Quotes-parts de résultat sur opérations faite				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers				
De participation (3)	80 388	27 529	52 858	192,01
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	137	210	-73	-34,87
Reprises sur provisions et dépréciations et tran				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièr				
Total V	80 525	27 740	52 785	190,29
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio				
Intérêts et charges assimilées (4)	161 506	5 722	155 784	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobiliè				
Total VI	161 506	5 722	155 784	NS
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-80 981	22 018	-102 999	-467,80
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III)	-349 372	-617 526	268 154	-43,42

Compte de résultat (suite)

	30/09/2023	30/09/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	129 285	117 857
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	12 770	160 558
Total produits exceptionnels (VII)	142 055	278 415
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	14 273	33 386
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	177 375	79 760
Total charges exceptionnelles (VIII)	191 648	113 145
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-49 594	165 269
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-78 467	-102 984
Total des produits (I+III+V+VII)	33 629 243	32 394 249
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	33 949 741	32 743 521
BENEFICE OU PERTE	-320 499	-349 272
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	44 418	38 320
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GENEDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 8 868 679 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 320 499 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/01/2024 par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	73 489			73 489
Immobilisations incorporelles	73 489			73 489
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	13 095			13 095
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	805 385	5 670		811 054
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 361 522	17 495		2 379 016
- Matériel de transport	3 000			3 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	145 715	26 658		172 374
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	37 500	13 265		50 765
Immobilisations corporelles	3 366 217	63 087		3 429 304
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	1 220 596	76		1 220 673
- Prêts et autres immobilisations financières	418 456			418 456
Immobilisations financières	1 639 052	76		1 639 128
ACTIF IMMOBILISE	5 078 758	63 164		5 141 922

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	72 548	941		73 489
Immobilisations incorporelles	72 548	941		73 489
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	13 095			13 095
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	779 213	11 158		790 371
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 178 458	35 289		2 213 747
- Matériel de transport	3 000			3 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	139 475	6 891		146 366
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 113 242	53 337		3 166 579
ACTIF IMMOBILISE	3 185 790	54 278		3 240 068

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 258 234 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	418 456		418 456
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	23 635	23 635	
Autres	3 764 601	3 764 601	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	51 543	51 543	
Total	4 258 234	3 839 779	418 456
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Anp frs f.gx	246 911
Frs mses-avoirs non parvenus	10 039
Scapnor coop.rgx a recevoir	25 452
Scapnor coop. natx a recevoir	1 448
Scapnor ristournes a recevoir	405
Galec ristournes a recevoir	530 765
Coopernic - a recevoir	55 480
Scapnor - coopelec ar	114 832
Lucie boni&mali à recevoir	9 028
Aar lucie autres produits à rec	13 667
Bt lec rrr a recevoir	5 000
Scaparf - ristournes a recevoir	14 260
Scaparf coopernic/coopelec ar	20 933
Scaparf frais gestion ar	4 578
Scapmaree excédent gest ar	2 019
Rrr autre centrale a recevoir	3 000
Etat prod. a recevoir	162 357
Produits a recevoir	24 476
Intérêts courus à recevoir	189
Total	1 244 838

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 37 500,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	277 055	164 605			441 660
Total	277 055	164 605			441 660
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		177 375	12 770		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 953 533 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	887 613	887 613		
- à plus de 1 an à l'origine	60 465	60 465		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 430 069	3 430 069		
Dettes fiscales et sociales	539 302	539 302		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 036 083	2 036 083		
Produits constatés d'avance				
Total	6 953 533	6 953 533		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	241 122			
(**) Dont envers les associés	23 381			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs-fnp marchandises	177 607
Fourn.fact.non parvenues fg.	257 082
Fournisseurs fnp mses	6 842
Intérêts courus s/emprunt	185
Intérêts courus a payer	25 267
Associés - intérêts courus	4 572
Dettes prov. pour c.p.	118 395
Participation 2017-18	1 119
Dette prov/primes annuelles	45 448
Chrg soc / congés payés	40 156
Chrg soc / prime annuelle	15 420
Taxe apprentissage	793
Taxe formation continue	573
Taxe contribution logemen	9 599
Taxes s/gdes surfaces	59 129
Contribution social solid	16 358
Charges fisc. sur congés	2 521
Charges fisc. sur primes	968
Etat - cfe a payer	25 137
Eat-taxes foncieres a payer	92 447
Etat-taxe s/depenses publicite	1 202
Etat-taxe peche durable	34
Etat- autres taxes a payer	1 337
Total	902 191

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca frais generaux	39 793		
Cca marchandises	11 750		
Total	51 543		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2023
chiffre d'affaires gennevilliers (92)	33 283 910
TOTAL	33 283 910

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
Achats de marchandises	27 250 129	683 715
Achats de matières premières et fournitures	5 117	5 117
Achats d'autres approvisionnements	11 660	
Achats de matériel, équipements et travaux		
Achats non stockés de matières et fournitures	412 762	
TOTAL	27 679 668	688 832

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 12 320 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2011, la société SAS GENEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GENEDIS EXPANSION.

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2011, la société SAS GENEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GENEDIS EXPANSION.

La société mère détient 99,40% du capital. Elle s'est constituée comme seule redevable de l'impôt sur les sociétés, en vue de la détermination d'ensemble du résultat d'ensemble du groupe.

La convention d'intégration fiscale prévoit que les charges d'impôts soient supportées par chacune des sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration. Cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous les déficits antérieurs.

Notes sur le compte de résultat

Les économies d'impôts réalisées par le groupe liées au déficit seront conservées chez la société ayant généré ces économies.

Les économies d'impôts réalisées par le groupe, non liées aux déficits (correctifs, avoirs fiscaux et crédits d'impôts des sociétés déficitaires) sont également conservées chez la société ayant généré ces économies.

L'impôt qui aurait été dû par la SAS GENEDIS en l'absence d'intégration fiscale s'élève à 0 euros (déficit fiscal de 246 148 euros au profit de la mère)

L'impôt effectivement dû par le groupe s'élève à 203 950 euros.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 64 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	57	
Ouvriers		
Total	64	

Engagements financiers

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution solidaire donnée</i>	2 931 096
Avals et cautions	2 931 096
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	119 586
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du Fonds de Commerce à hauteur du capital restant du et des intérêts courus des emprunts</i>	60 280
Autres engagements donnés	60 280
Total	3 110 962
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Cautions obtenues des parrains (ces sommes représentent le capital restant du des emprunts ainsi que les intérêts)</i>	60 280
Avals et cautions	60 280
Autres engagements reçus	
Total	60 280
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			187 153		187 153
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice					
Amortissements					
Cumul exercices antérieurs			23 733		23 733
Exercice			43 834		43 834
Redevances payées			67 567		67 567
A un an au plus			43 834		43 834
A plus d'un an et cinq ans au plus			75 752		75 752
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			119 586		119 586
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice			43 834		43 834

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 34 459 euros

La convention collective de la société ne prévoit pas d'indemnités de fin de carrière.

La société n'a pas signé un accord particulier.

Les hypothèses sont les suivantes:

- Taux d'actualisation brute : 4.1 %
- Age de départ en retraite: 60 - 67 ans
- 100 % de départ à la retraite volontaire

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.